



Bouger nature
en Bourgogne



Sentier des sapins du garde

Marsannay-la-Côte

Circuit non itinérant

Niveau de difficulté : **Facile**

Durée : **0h15**

Longueur : **0.25 km**

Lieu de départ : **Forêt communale de Marsannay-la-Côte, à 2.5 km à l'ouest de Marsannay-la-Côte**

Descriptif du circuit

Ce sentier est situé en forêt communale de Marsannay-la-Côte, à 2,5 km à l'ouest du village. Le chemin est en bordure du sentier pédagogique André Marceaux, et permet aux visiteurs de découvrir la richesse floristique des environs. D'une longueur de 250 mètres, le sentier des sapins du garde est ombragé et a été entièrement créé en milieu forestier.



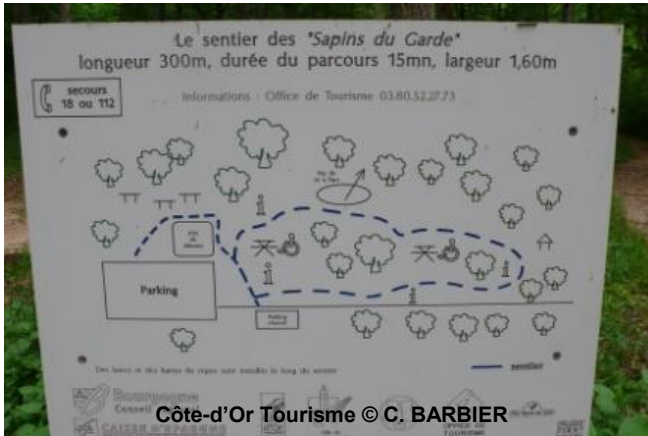
Côte-d'Or Tourisme © C. BARBIER

Le chemin est accessible par la route qui conduit de Marsannay-la-Côte à Corcelles-les-Monts, sur votre gauche. A l'entrée de la forêt, le sentier est fléché par cette pancarte qui vous conduit directement au parking.

Un parking avec une place réservée pour les personnes handicapées a été aménagé. Un deuxième espace de stationnement plus grand mais non adapté est prévu juste à côté.



Côte-d'Or Tourisme © C. BARBIER

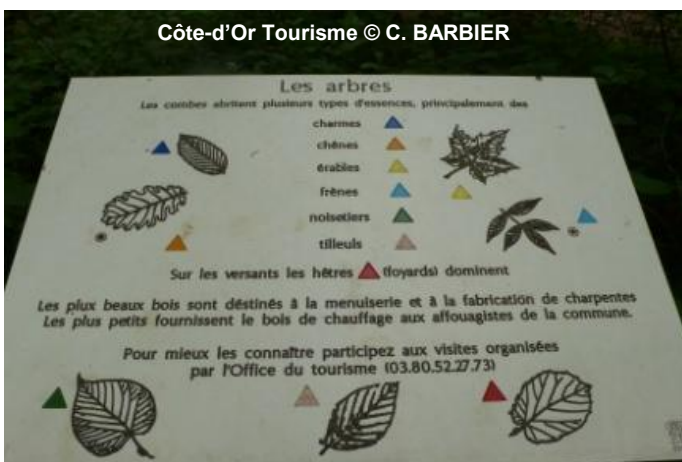


Au départ du sentier, vous trouvez un panneau en relief qui explique le parcours avec toutes les informations pratiques nécessaires. Tous les équipements sont également signalés.

Tout au long du parcours, le chemin est gravillonné et comporte quelques bancs et barres de repos. Empruntez le sentier et faites une boucle en débutant par un tournant à gauche.



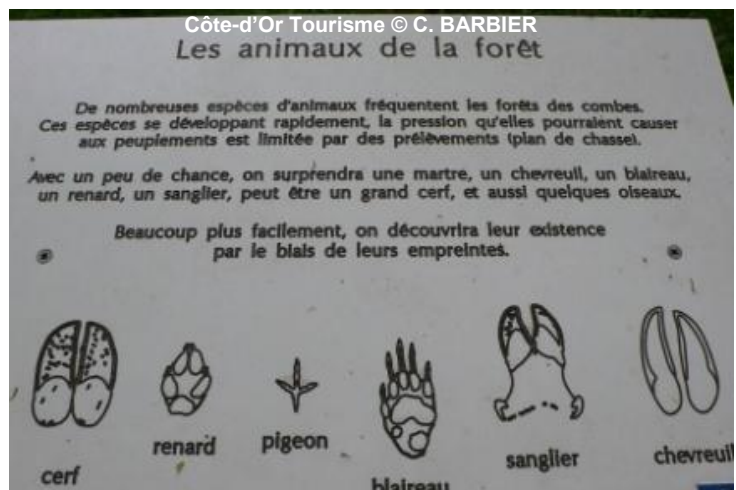
Côte-d'Or Tourisme © C. BARBIER



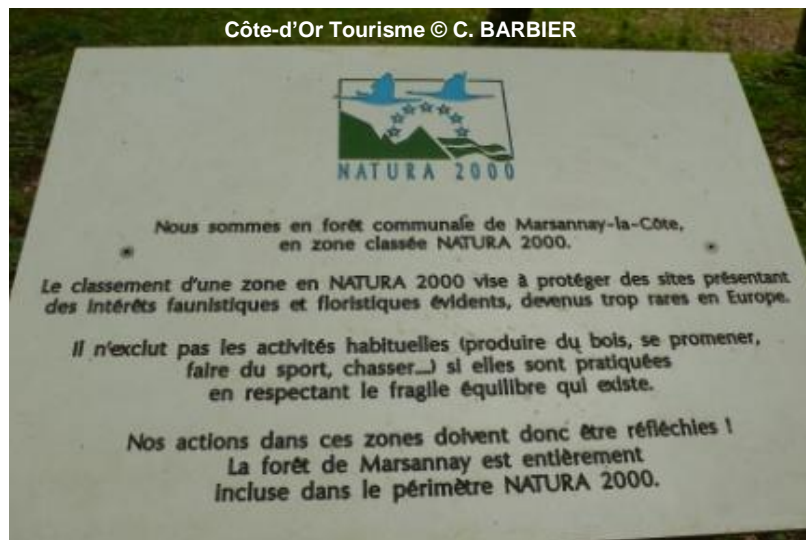
Pour découvrir la nature qui vous entoure, des repères en couleur sur les arbres permettent d'identifier les essences. Cette première pancarte vous explique la flore de la zone.



A mi-parcours, vous descendez une faible pente n'excédant pas 5% en bas de laquelle vous trouverez un abri et deux tables de pique-nique.



Continuez ensuite ce chemin serpenté tout en découvrant la faune qui vous entoure grâce à cette deuxième pancarte explicative.



Vous finissez le parcours et vous vous dirigez vers le parking. Vous trouverez une dernière pancarte vous expliquant le classement de la forêt en zone Natura 2000.

Nature

Une promenade au cœur de la forêt

Village viticole occupé dès l'époque préhistorique, Marsannay-la-Côte doit son nom à un Gallo-Romain Marcenus. En effet, les Romains découvrirent très tôt les richesses du vignoble puisqu'ils y introduisirent la culture de la vigne.

En vous promenant le long du vignoble vous y découvrirez même la cabotte la plus spacieuse de la Côte de Nuits.

Enfin, plusieurs sites historiques vous permettront de repérer le patrimoine du village ; le Colombier Saint-Urbain, qui date du 13e siècle ; l'église Notre-Dame de l'Assomption édifée au début du 19e siècle, dans un style architectural néo-classique et enfin les deux lavoirs datant du 19e siècle.

Côté faune et flore, c'est avec beaucoup de patience ou un peu de chance que vous pourrez peut-être apercevoir ces habitants de la forêt : une martre, un sanglier, un grand cerf, des oiseaux, un blaireau, un renard ou encore un chevreuil.

Au fil de la promenade, vous pourrez contempler les principaux arbres qui peuplent la zone : charmes, érables, chênes, frênes, noisetiers, hêtres et tilleuls.

La Côte-d'Or s'ouvre à vous

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

En cas de difficulté, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet www.cotedor-tourisme.com.

Le Conseil Général et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaite une agréable promenade en Côte-d'Or !